**Canevas du premier mail à adresser aux électeur·rices**

Cher·e membre,

Comme vous le savez probablement, en ce mois de mai, nous allons procéder à **l’élection des mandataires** qui entreront en fonction au 1 juillet 2021 pour une **période de 4 ans**.

*Pour plus d’informations concernant la composition et le rôle d’un comité de Maison Croix-Rouge, nous vous invitons à consulter le site* elections.croix-rouge.be

**Pourquoi voter ?** Parce qu’en choisissant ceux et celles qui piloteront votre Maison Croix-Rouge, vous participez à la gestion et au développement de ses activités.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous avons pris la décision d’organiser le **vote par voie électronique**. Nous utiliserons une plateforme dédiée à l’organisation de scrutins électroniques qui offre toutes les garanties d’anonymat. D’autres associations l’utilisent également et en sont très satisfaites. Il s’agit de **Balotilo**. Son utilisation est d’une grande simplicité.

Nous vous invitons à lire avec attention les consignes qui suivent :

* Le [date], vous recevrez un mail à voter. L’émetteur sera **Balotilo.** Si à cette date, vous ne le recevez pas, veuillez vérifier s’il n’est pas arrivé dans les courriers indésirables
* Vous devrez **cliquer sur un lien** pour accéder à votre **bulletin de vote**
* [Précisez la modalité de présentation des candidat·es]

*Options* :

1. vous pourrez consulter la **fiche de présentation de chaque candidat** en cliquant sur le lien lié aux nom et prénom du·de la candidat·e. Celui-ci apparaîtra en caractères bleu et sera souligné.
2. Vous pourrez faire connaissance avec les candidat·e lors d’une réunion virtuelle organisée le [mentionnez les date et heure]. Voici le lien pour y participer (lien zoom).
3. Vous pouvez visionner la(les) vidéos de présentation des candidat·es via ce lien.
* Vous disposerez de x **heures pour voter**. Au-delà de ce délai, le vote ne sera plus possible.
* En utilisant le même lien que celui utilisé pour le vote, dès la clôture des votes [mentionnez les date et heure], vous pourrez prendre connaissance des **résultats** du scrutin électronique.

Quelques électeur·rices voteront probablement par courrier ou en présentiel. Il faudra donc attendre leur dépouillement pour connaître les résultats finaux.

* Le **quorum** d’un tiers doit être atteint pour que le scrutin soit valable.
* Nous avons désigné [prénoms, noms et fonctions], en tant que **scrutateur-rices**. Et [prénom, nom et fonction], membre salarié.e de l’équipe [province] sera également scrutateur.rice. Ils·Elles veilleront à la régularité des votes, prendront connaissance des résultats et rédigeront le procès-verbal.

**Pourriez-vous par retour de mail confirmer la bonne réception de ce mail ? En effet, c’est sur cette adresse mail-ci que vous sera envoyé le mail avec le lien vers le bulletin de vote.**

Il vous est également loisible de nous faire savoir que vous ne souhaitez pas participez au scrutin électronique mais y préférez le vote par courrier.

Nous vous remercions déjà pour votre participation.

Pour toute question, veuillez adresser un mail à volontariat@croix-rouge.be